

**2023 2024**

**Pour faciliter votre inscription à JRM, pensez à vous munir des éléments suivants :**

**1) CERTIFICATS MEDICAUX (il vous en faut deux)**

**OBLIGATOIRE SI PLUS DE TROIS ANS**

- Un sur votre **PASSEPORT SPORTIF** « apte à la compétition » avec le tampon, la date et la signature de votre médecin.
- Un sur **papier libre** téléchargeable sur le site (<https://judo-reims-metropole.fr>) avec la mention : **APTE A LA PRATIQUE DU JUDO EN COMPETITION**

**QUESTIONNAIRE SI CERTIFICAT MEDICAL MOINS DE TROIS ANS**

- Rendre l'**attestation de questionnaire médical** qui fera office de certificat pour la saison en cours.

**2) PASSEPORT SPORTIF : OBLIGATOIRE 1<sup>ère</sup> INSCRIPTION** (carte d'identité du judoka)

- Le passeport sportif est obligatoire dès la première licence et quel que soit l'âge (il est valable **8 saisons sportives** et vous coûtera **8 euros**). Il existe sous deux formats différents (un enfant et un adulte)
- Le passeport sportif est la carte d'identité du judoka. Il donne tous les éléments à la connaissance de la personne (sa couleur de ceinture et la date d'obtention, son suivi médical, son affiliation via son timbre licence à la fédération).
- Il faut demander le formulaire pour l'obtention du document, **le club se charge de faire des commandes groupées**. Ce n'est pas Judo Reims Métropole qui délivre le passeport sportif.
- Ne pas oublier les pièces obligatoires pour l'obtention du document (**Photo identité, copie pièce d'identité ou copie livret de famille, huit euros par chèque ou en espèce**)

**3) LICENCE FEDERALE**

- Elle vous coûtera **21,00 €** pour les enfants nés en 2019, pour les autres enfants comme adultes elle est fixée par la fédération à **41,00 €**
- A télécharger et à imprimer sur le site du club : <https://judo-reims-metropole.fr>
- A remplir en lettre d'imprimerie **de manière lisible**
- La licence fédérale est obligatoire et vous permet d'être assuré pour la pratique de l'activité
- **Une adresse courriel valide est obligatoire**

**4) COÛT DE LA COTISATION**

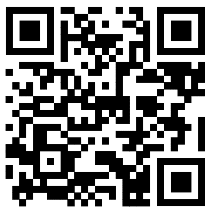
- Elle diffère en fonction de la catégorie d'âge, se référer à la grille tarifaire (téléchargeable sur le site : <https://judo-reims-metropole.fr>)

## 5) MODALITES DE PAIEMENT

- Le coût global de l'activité correspond à l'addition des coûts de la licence et de la cotisation
- Les moyens de paiement peuvent-être variés :
  - o Vous avez la possibilité de régler :
    - en **trois fois** au **MAXIMUM** par chèque bancaire datés au jour de l'inscription déposé **sur trois mois consécutifs**
    - en **espèce numéraire également en trois fois MAXIMUM sur trois mois consécutifs**
    - par **virement bancaire en une seule fois**
      - Nom : **JUDO REIMS METROPOLE**
      - RIB/IBAN : **FR76 1020 6000 0198 7200 9336 763**
      - Code BIC : **AGRIFRPP802**
      - Motif du paiement : **COTISATION + NOM DU LICENCIE**
  - o Vous pouvez utiliser les **passesports loisirs** (CAF que nous accepterons jusqu'au 01/11/2023) ou les aides aux sports (MSA) qui viendront en déduction de la somme globale
  - o **ANCV Sport (et uniquement ceux-ci)**

### LE JOUR DE L'INSCRIPTION, VOTRE DOSSIER DOIT ÊTRE COMPLET

- o **S'il vous manque des pièces à votre dossier, votre inscription ne pourra être prise en compte et retardera d'autant le début de la pratique sportive.** Excepté pour les essais concernant les nouveaux adhérents, tous les anciens licenciés ne pourront monter sur le tatami que s'ils sont en règle avec leur inscription
- o Pour tout paiement par chèque les mettre à l'ordre de J.R.M. (pour Judo Reims Métropole). Le premier paiement sera débité dès le mois de septembre.
- o Tous les documents sont téléchargeables sur le site :



FLASHEZ le QRCode et accédez directement au site



<https://judo-reims-metropole.fr>

Correspondant : Trésorier Général  
Enseignant diplômé d'État  
Ludovic MARTIN-KLEISCH  
[jrmtresorier@gmail.com](mailto:jrmtresorier@gmail.com)  
tel : 06 70 64 17 98